

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 322/02

ÉFAI – 020701 – AFR 34/022/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS / PRISONNIERS D'OPINION

LIBÉRIA

Blamoh Sieh (h), défenseur des droits humains
Dempster Brown (h), avocat et défenseur des droits humains
Aloysius Toe (h), défenseur des droits humains
ainsi que d'autres membres de la *Liberian Coalition of Human Rights Defenders*
(Coalition libérienne des défenseurs des droits humains)

Londres, le 30 octobre 2002

À la suite d'une vague d'arrestations survenue le 29 octobre, Amnesty International est très préoccupée par la sécurité de l'ensemble des défenseurs des droits humains du Libéria, suite à une vague d'arrestations survenue le 29 octobre. Les défenseurs des droits humainsNombre de ceux-ci ont fréquemment été victimes d'arrestations et de détentions arbitraires et ils sont régulièrement systématiquement soumis à la torture ainsi qu'à d'autres formes de mauvais traitements.

Blamoh Sieh, chef de file du National Human Rights Center (NHRC, Centre national des droits humains), et Dempster Brown, président de la Liberian Coalition of Human Rights Defenders (Coalition libérienne des défenseurs des droits humains, qui réunit une vingtaine de groupes de défense des droits humains) et directeur du Center for the Protection of Human Rights (CPHR), Centre pour la protection des droits humains ont été arrêtés aux premières heures de la journée du 29 octobre.

Le 25 octobre, la coalition-Coalition avait lancé une campagne de solidarité d'une semaine visant à obtenir la remise en liberté des deux défenseurs des droits humains: Hassan Bility, journaliste, et Sheikh K.M. Sackor, directeur de l'organisation non gouvernementale Humanist Watch, ainsi que d'autres détenus (voir l'AU 194/02 [AFR 34/008/02 du 25 juin 2002] et ses mises à jour [AFR 34/010/02 du 1^{er} août 2002, AFR 34/13/02 du 30 août 2002, AFR 34/018/02 du 26 septembre 2002 et AFR 34/021/02 du 28 octobre 2002]). L'interpellation de Blamoh Sieh et de Dempster Brown a fait suite à une émission radiodiffusée le 28 octobre, qui fait partie dans le cadre de la campagne de solidarité.

Ces deux hommes n'ont été autorisés à recevoir aucune visite depuis leur arrestation. Selon certaines informations, Dempster Brown est détenu au poste de police central tandis que Blamoh Sieh est retenu au poste de police de la zone 2 de Monrovia.

Amnesty International les considère comme des prisonniers d'opinion, qui ont été arrêtésdétenus uniquement en raison de leurs activités en faveur des droits humains, et elle demande instamment qu'ils soient remis en liberté immédiatement et sans condition.

L'organisation craint, à juste titre, que d'autres défenseurs des droits humains participant aux activités de la Coalition ne soient également en danger. Les défenseurs des droits humains et d'autres personnes considérées comme des détracteurs du gouvernement libérien vivent sous la menace constante d'être arrêtés, détenus sans inculpation, torturés ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements. Le gouvernement a accusé les défenseurs des droits humains de faire circuler des informations erronées visant à « ternir l'image » du Libéria aux yeux de la communauté internationale et, plus récemment, d'appartenir aux Liberians United for Reconciliation and Democracy (LURD, Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie) ou de les soutenir.

La fonctionnaire Vivian Toe, épouse du défenseur des droits humains bien connu Aloysius Toe, a été arrêtée lors d'une descente de police à son domicile le 29 octobre peu après minuit et détenue au poste de police central, puis libérée le même jour. Son interpellation était due uniquement à ses liens avec Aloysius Toe, et elle n'a pas été maltraitée. Le directeur de la police, Paul Mulbah, aurait déclaré qu'elle était maintenue en « détention de protection ».

Aloysius Toe, directeur du Movement for the Defence of Human Rights (MODHAR, Mouvement pour la défense des droits humains) et secrétaire de la Coalition libérienne des défenseurs des droits humains, est actuellement dans la clandestinité. Selon les autorités libériennes, il est recherché en raison de certains documents qui ont été retrouvés chez lui, et elles l'ont accusé d'entretenir des liens avec le LURD. Amnesty International estime que ces accusations sont sans fondement. Aloysius Toe a déjà été arrêté et détenu pendant plusieurs jours, avec quatre autres personnes, au mois de mars 2002.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous très préoccupé par l'arrestation de Blamoh Sieh et de Dempster Brown survenue le 29 octobre et par le fait qu'ils sont toujours détenus ;
- priez instamment les autorités d'autoriser ces hommes à consulter des avocats et à recevoir la visite de leurs proches ;
- demandez instamment qu'ils soient traités avec humanité pendant leur détention ;
- demandez qu'en tant que prisonniers d'opinion ils soit remis en liberté immédiatement et sans condition ;
- faites part de votre préoccupation quant à la sécurité d'Aloysius Toe et exhortez le gouvernement libérien à mettre un terme aux arrestations et détentions arbitraires des défenseurs des droits humains.

APPELS À :

Remarque : les lignes de fax s'avérant difficiles à obtenir, merci d'envoyer des lettres aux adresses suivantes.

Président de la République :

His Excellency Mr Charles Taylor
President of the Republic of Liberia
Office of the President
Executive Mansion
PO Box 9001, Capitol Hill
Monrovia, Libéria

Formule d'appel : *Dear President Taylor, / Monsieur le*
Président de la République,

Directeur de la police nationale :

Paul Mulbah
Director of Police
National Police Force
National Police Headquarters
Monrovia, Libéria

Formule d'appel : *Dear Mr Mulbah, / Monsieur le Directeur,*

Ministre de la Justice :

Counsellor L. Koboi Johnson
Minister of Justice
Ministry of Justice
Ashmun St, PO Box 9006
Monrovia, Libéria

Formule d'appel : *Dear Counsellor Johnson, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Représentant de l'Union européenne (UE) au Libéria :

Ambassador Godfrey E. Rudd
PO Box 10-3049
Monrovia, Libéria

Formule d'appel : *Dear Mr Rudd, / Monsieur l'Ambassadeur,*

Ambassadeur des États-Unis au Libéria :

Ambassador John Blaney
111 United Nations Drive
Monrovia, Libéria

Formule d'appel : *Dear Mr Blaney, / Monsieur l'Ambassadeur,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Libéria dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 11 DÉCEMBRE 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*